

# L'Europe soutient les PME

Le réseau communautaire pour l'aide aux entreprises, *Enterprise Europe Network*, a été officiellement lancé hier. Dans ce réseau, la Chambre de commerce, la Chambre des métiers et Luxinnovation ont créé un consortium qui prend en main les besoins des PME nationales.

■ Pour le vice-président de la Commission européenne, Günter Verheugen, les 23 millions de petites et moyennes entreprises (PME) sont l'épine dorsale de l'économie européenne. Elles créent 57 % de la valeur ajoutée totale de l'économie et emploient 75 millions de personnes. La Commission européenne a lancé *Enterprise Europe Network* pour favoriser le potentiel de croissance et de création d'emplois et tirer parti de ses capacités d'innovation.

*Enterprise Europe Network* est représenté dans 46 pays et jouit de relations privilégiées avec les acteurs économiques et institutionnels pour représenter les intérêts des PME sur le terrain. L'institut dispose de 320 millions d'euros de budget pour participer aux différents projets jusqu'en 2013.

L'initiative regroupe 500 organisations dans plus de 40 pays avec 4.000 conseillers expérimentés au service des entreprises européennes. Le réseau européen prévoit un millier d'accords de partenariats transfrontaliers par an.

Au Luxembourg, le réseau est représenté par la Chambre de commerce, la Chambre des métiers ainsi que par Luxinnovation. Ces institutions, qui ont une longue expérience dans la représentation et le contact avec les entreprises, ont créé un consortium pour encadrer les PME, aussi bien pour les soutenir dans leur expansion que pour les



Les ministres Jeannot Krecké et Fernand Boden approuvent le réseau communautaire

(Photo: Ronny Wolff)

aider dans la création de nouvelles entreprises. La cible visé par le consortium ne sont pas que les PME luxembourgeoises mais aussi les grandes entreprises, les créateurs d'entreprises, les universités et centres de recherche.

Le ministre de l'Economie, Jeannot Krecké, a souligné l'état d'esprit exceptionnel de l'initiative: «Il n'est pas commun que trois entités indépendantes créent un partenariat.» Il a par ailleurs salué le caractère concret des projets.

## Réseau privilégié

L'objectif du consortium luxembourgeois est l'intégration des compétences des Chambres et de Luxinnovation en un seul réseau. Ce guichet unique devrait créer des synergies et réduire les démarches pour tous les acteurs concernés.

Concrètement, le réseau veut assister 1.500 entreprises par an. Il aidera les PME à assister à des foires ou à des voyages économiques, ce qui est nécessaire pour tisser des liens avec des clients et des entreprises. Il offre des services d'assistance et de conseil, de retour d'information et de coopération entre les entreprises nationales et internationales. Avec l'aide de Luxinnovation, il propose des services en faveur de l'innovation et du transfert de technologies.

Le consortium épaulera les PME luxembourgeoises pour surmonter les difficultés qu'elles rencontrent à l'étranger. Jeannot Krecké a mis en exergue l'aspect particulier du Luxembourg: «Nos entreprises sont toujours confrontées aux problèmes transfrontaliers, nous sommes dans une situation unique avec quatre pays dans un

rayon de vingt kilomètres.» Mais les différentes législations, les difficultés d'accès aux marchés et les risques financiers sont des entraves qui peuvent empêcher les patrons de franchir le pas. La Grande Région a un potentiel énorme avec 11,2 millions de consommateurs, mais les entreprises sont souvent mal informées en ce qui concerne les aides matérielles et immatérielles dont elles peuvent disposer. Le réseau veut changer cela.

L'initiative européenne encadrera aussi les jeunes créateurs d'entreprises afin de leur éviter des faillites. Pour Fernand Boden, ministre des Classes moyennes, cette initiative pourrait réduire la peur de l'échec: «J'espère que cela motivera les jeunes à prendre des risques pour créer des entreprises.»

■ Ronny Wolff